

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE FORMALISÉE
DATE D'ÉMISSION : 29/03/2019 - 11:56

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE CONCOURS

Directive : 2014/24/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) Nom et adresses : Mairie de Sens, 100 Rue de la République, F - 89100 Sens, Tél : +33 386956751, courriel : marchespublics@grand-senonais.fr

Code NUTS : FRC14

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.ville-sens.fr>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : [https://marches.e-](https://marches.e-bourgogne.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=55644&orgAcronyme=e9m)

[bourgogne.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=55644&orgAcronyme=e9m](https://marches.e-bourgogne.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=55644&orgAcronyme=e9m)

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

[https://marches.e-](https://marches.e-bourgogne.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=55644&orgAcronyme=e9m)

[bourgogne.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=55644&orgAcronyme=e9m](https://marches.e-bourgogne.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=55644&orgAcronyme=e9m)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Agence/office régional(e) ou local(e)

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Concours de Maîtrise d'oeuvre sur esquisse relatif à un espace socio-culturel et petite enfance au quartier des Arènes et des Champs Plaisants à Sens

Numéro de référence : C1901

II.1.2) Code CPV principal : 71240000

II.2) Description

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

71240000

II.2.4) Description des prestations : La ville de Sens envisage de réaliser un espace socio-culturel et petite enfance conçu sur des principes d'architecture ou seront favorisées des solutions ayant recours à la préfabrication (pré-mur béton, poteaux/poutres préfabriquées, structure métallique...).

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.10) Critères de sélection des participants : L'équipe de maîtrise d'œuvre devra obligatoirement présenter les compétences suivantes : - Architecte, - Urbaniste, - Bureaux d'Etudes Techniques (BET) : Structure, VRD, Fluides, Thermiques, ... - Economiste de la construction, - Compétence Paysagiste, - Compétences SSI, - Compétences OPC. La sélection des 3 candidats ou équipes candidates autorisés à remettre leur projet se fera sur la base des critères suivants : - Qualification et qualité du candidat ou de l'équipe candidate : évaluation des capacités financières, des compétences et des moyens techniques et humains (organisation, chiffre d'affaires, effectifs, ...) ; - Qualité des références fournies : capacité du candidat ou de l'équipe candidate à réaliser la mission de maîtrise d'œuvre qui lui sera confiée au vu de réalisation d'équipement d'importance ou de complexité équivalente.

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession :

La participation est réservée à une profession particulière : oui.

Profession : Architecte inscrit à l'Ordre

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.2) Type de concours : Restreint

Nombre de participants envisagé : 3

IV.1.7) Noms des participants déjà sélectionnés

IV.1.9) Critères d'évaluation des projets : L'examen et l'appréciation des projets seront effectués en fonction des critères d'évaluation hiérarchisés suivants : N° 1 - Qualité de la réponse au programme : o Qualités d'usage et d'organisation des espaces en correspondance avec le programme fonctionnel et technique ; o Qualités architecturales et urbaines du projet : impact du bâtiment dans son environnement et intégration au site ; o Qualité en matière de développement durable et environnemental ; o Qualités des principes constructifs, dont la pertinence des choix techniques au regard de la mise en oeuvre, de la modularité des espaces, du confort d'usage, des équipements techniques et de la maintenance. N° 2 - Qualité de la compatibilité financière du projet : Note explicative synthétique présentant la compatibilité financière du projet avec l'enveloppe prévisionnelle du maître d'ouvrage. N° 3 - Qualité organisationnelle pour le respect des délais généraux de l'opération

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation : 17/05/2019 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :

Français.

IV.3) Récompenses et jury

IV.3.1) Information sur les primes :

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s) : oui.

Nombre et montant des primes à attribuer : Chaque équipe de maîtrise d'oeuvre admise à participer à la seconde phase du concours bénéficiera d'une prime au titre de la présente consultation sous réserve d'avoir remis dans les délais réglementaires, une proposition complète, comportant l'intégralité des prestations énumérées au Règlement de concours, répondant au programme de la consultation tel qu'il figure dans le dossier du concours. L'indemnité maximale susceptible d'être attribuée est de 14 000,00 euro(s) à chacun des 3 concurrents admis à remettre un projet. Pour le lauréat du concours, cette indemnité sera déduite du marché de maîtrise d'oeuvre.

IV.3.2) Détail des paiements à verser à tous les participants

IV.3.3) Contrats faisant suite au concours :

Le(s) lauréat(s) du concours sera/seront attributaire(s) des marchés de services faisant suite au concours : oui.

IV.3.4) Décision du jury :

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : non.

IV.3.5) Noms des membres du jury sélectionnés

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

Cet équipement regroupera les entités suivantes :

- Le centre socio-culturel des Champs Plaisants et la Maison de la parentalité,
- Un pôle de services à la population (Service de mairie annexe, permanences sociales, ...),

- Un pôle « petite enfance/famille » comprenant :
 - o Un multi-accueil de 20 places,
 - o Un LAEP : Lieu d'accueil parent-enfant,
 - o Un RAM : Relais d'assistantes maternelles « Hirondelles »,
 - o Un service PMI : Protection maternelle et Infantile.

Cette opération, suite à la démolition de l'ensemble des structures, comprend ainsi :

- La construction sur le même site du futur équipement structurant du quartier des Arènes / Champs Plaisants
- L'aménagement des abords immédiats (paysagers et voirie) qui consiste à aménager des espaces publics en tenant compte des différents usages actuels de ceux-ci. Ils sont à la fois des lieux de vie et de convivialité (tenue du marché hebdomadaire), d'implantation de commerces de proximité, de circulation et de stationnement automobile, de piétons et des vélos, ...

L'articulation avec l'étude de programmation urbaine, de sûreté et de sécurité publique dans le cadre du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine devra être effective.

L'objectif est d'aménager ces espaces de façon à avoir un cœur de quartier harmonieux et agréable pour les usagers, attractif et dynamique pour les commerçants.

L'enveloppe financière affectée à l'opération par le maître d'ouvrage s'élève à 3 000 000,00 euro(s) HT pour la construction du bâtiment, d'espaces extérieurs et VRD.

Le délai de validité des candidatures est de 180 jours à compter de la date fixée pour la réception des candidatures.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats devront adresser leur demande par écrit au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des candidatures. Ils se feront via la plateforme de dématérialisation TERRITOIRES NUMERIQUES Bourgogne Franche-Comté.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Dijon, 22 Rue d'Assas BP 61616, F - 21016 Dijon, Tél : +33 380739100, courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr, Fax : +33 80733989, adresse internet : <http://www.ta-dijon.juradm.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable, 50 rue de Marseille, F - 69007 Lyon cedex 03, Tél : +33 472770520, courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr, Fax : +33 478928316, adresse internet : <http://www.ta-lyon.juradm.fr>

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Recours précontractuel devant le Tribunal Administratif compétent par application de l'article 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative pouvant être exercé à tout moment jusqu'à la signature du marché négocié de maîtrise d'oeuvre ;

Recours contractuel devant le Tribunal Administratif compétent par application de l'article 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché négocié de maîtrise d'oeuvre ;

Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché négocié de maîtrise d'oeuvre .

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 29 mars 2019

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3374306**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

-

Adresse d'expédition :

-